

LA FUTURE TABLE RONDE DOIT ÊTRE
MISE SOUS PRESSION

EXPLICATIONS

Le groupe SNCF est à un tournant. Alors que les impacts des crises économiques et sociales se multiplient, la CFDT Cheminots a été reçue en bilatérale par le président CASTEX. Au menu des échanges : analyse de la situation et revendications de la CFDT Cheminots. Ces échanges s'inscrivent dans le contexte de la mobilisation du 10 juin. Explications.

La concurrence est partout malgré un modèle qui ne démontre pas son efficacité. L'impasse et l'injustice sur le financement du réseau sont de plus en plus pesantes. L'incertitude et le mal être affectent de trop nombreux collègues. La crise économique impacte le pouvoir d'achat de chacune et chacun malgré des bénéfices toujours records.

C'est dans ce contexte que les 4 organisations syndicales représentatives de la SNCF appellent, unitairement, à la grève le 10 juin prochain.

Lors de cette bilatérale, la CFDT Cheminots est revenue sur :

- ▶ La souffrance au travail et la perte de repères générées notamment par la filialisation et les réorganisations imposées à marche forcée ;
- ▶ L'ouverture à la concurrence et le cadre social des filiales fret et voyageurs ;
- ▶ L'inflation et l'impact sur le pouvoir d'achat nécessitant la mise en oeuvre de mesures salariales immédiates ;
- ▶ L'agenda social et négociations à venir.



LES REVENDICATIONS DE LA CFDT CHEMINOTS ?



1. CONCURRENCE ET UNITÉ SOCIALE : DES PROTECTIONS INDISPENSABLES FACE À UN MODÈLE QUI NE TIEN PAS. Alors que la concurrence a été imposée et accélérée par la loi de 2018, les dysfonctionnements se multiplient. Les cheminots le paient cash et cher. Au-delà des épisodes sur Connect ou les impasses du financement, l'ouverture à la concurrence c'est le transfert assuré pour les agents concernés et des pertes de droits qui se profilent. Pour la CFDT Cheminots, il faut des mesures immédiates :

- ▶ **RÉMUNÉRATION NETTE GARANTIE.** Le droit doit être appliqué! Face au refus de la direction de SNCF Voyageurs, la CFDT Cheminots a lancé un contentieux juridique..
- ▶ **MAINTIEN DU CADRE SOCIAL ACTUEL ET DE L'ACCORD TEMPS DE TRAVAIL** dans les sociétés dédiées.



2. SALAIRE ET POUVOIR D'ACHAT.

- ▶ **AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES** pour compenser *a minima* l'inflation.
- ▶ **REVALORISATION DE LA PRIME DE VACANCES**, incluant une augmentation des majorations de la prime par enfant, afin de donner un coup de pouce aux agents pour leurs congés. C'est une mesure pérenne.
- ▶ **REVALORISATION DES ÉLÉMENTS VARIABLES DE SOLDES DE PRODUCTION** afin de compenser les effets de l'inflation sur l'énergie notamment.



3. NÉGOCIATIONS ET AMÉLIORATION DES DROITS : La CFDT Cheminots souhaite entamer des négociations pour améliorer le quotidien de chacune et chacun.

- ▶ Accord groupe sur la «**SOLIDARITÉ EMPLOI**». Face aux évolutions en cours, il faut créer des droits de parcours professionnels, de formation et de maintien dans l'emploi à l'échelle de tout le Groupe SNCF.
- ▶ **INCLUSION ET MIXITÉ.** Il est impératif d'élargir les dispositions de l'accord égalité professionnelle aux sujets d'inclusion et de diversité.
- ▶ **PÉNIBILITÉ.** Au coeur des revendications de la CFDT Cheminots, ce sujet doit être réouvert largement.
- ▶ **PARCOURS ET RECONNAISSANCE.** Des mesures spécifiques doivent être négociées.



4. ENCADREMENT : La situation de l'encadrement nécessite des mesures immédiates pour répondre aux problématiques de charges de travail, de reconnaissance, de la pénibilité lors des remplacements opérationnels ou de l'astreinte et d'évolutions professionnelles.

- ▶ **FORFAIT-JOUR.** La CFDT Cheminots a demandé la tenue d'une commission de suivi de l'accord forfait-jour. Objectif : poser tous les dysfonctionnements et les interrogations des agents et revendiquer un forfait-jour 205 unique. La CFDT Cheminots se réserve la possibilité de demander une revoyure de l'accord.
- ▶ **DROIT À LA DÉCONNEXION.** Une négociation doit enfin être ouverte.

